

Je veux parler de MM. DeLanauire, Leodel, Leprohon, etc, dont les descendants vivent encore à Joliette.

* *

Bien que sa modestie ne lui eût jamais permis d'entreprendre aucune démarche pour solliciter les faveurs gouvernementales, M. Joliette devait joindre à ses titres de notaire, de fondateur de la ville, de seigneur de Lavaltrie, ceux de lieutenant-colonel de milice, de membre du conseil législatif, ainsi que du conseil spécial en 1840, où il eut le bonheur de siéger à côté de son oncle et de son protecteur, l'honorable Joseph Edouard Faribault, décédé en juin 1859.

Voici l'ordre chronologique des différents grades militaires qui lui furent conférés en récompense de son mérite et de ses services. Le 20 décembre 1808, il fut nommé Enseigne et Aide-Major de milice de la paroisse de l'Assomption dans la division de Lavaltrie. Le quatorze janvier 1812, sir George Prévost l'éleva au grade de capitaine pour la même division.

Le 22 février 1814, le même gouverneur le créa major. Enfin le 1er mai 1827, il reçut du comte de Dalhousie le titre de lieutenant-colonel pour le deuxième bataillon de Warwick.

Quant à ses fonctions de conseiller qu'il remplit en 1832 et en 1840, qu'il nous suffise de dire qu'il y apporta ces belles qualités qui le distinguèrent toute sa vie, cet esprit juste et pratique, cette intelligence élevée que semblait ne borner aucun horizon, cette noblesse de sentiments qui en firent une des lumières des deux conseils du Bas-Canada.

Ses collègues aimaient à écouter, recevoir ses suggestions, ses avis toujours marqués au coin du discernement, toujours assaisonnés de la plus exquise politesse.

Tous les membres du conseil l'entouraient de leur respect et de leur estime ; plusieurs d'entre eux lui avaient voué une amitié dont la mort même n'a pu briser les liens affectueux.

Il serait difficile de peindre la consternation que répandit, par tout le village, la funeste nouvelle de sa mort. Pendant les trois jours de son exposition, un morne silence régna sur l'Industrie plongée dans le deuil. On vit les scènes les plus attendrissantes. Une foule de malheureux, pour qui M. Joliette avait été une seconde Providence, accouraient tout désolés au manoir. Là, après s'être mis à genoux pour prier, ils demandaient qu'on enlevât le suaire qui recouvrait les traits de celui qui les avait tant aimés et secourus. A la vue de leur bienfaiteur inanimé, ils éclataient en sanglots ; leur douleur n'aurait pas été plus grande, s'ils avaient perdu leur propre père.

Mais ce n'était pas seulement la classe indigente qui venait épancher sa tristesse et ses regrets sur la tombe entr'ouverte de l'honorable Joliette. Toutes les classes de cette société dont il avait été l'ami, le protecteur et le conseiller, manifestèrent publiquement leur profond chagrin. A peine le glas funèbre eût-il porté au sein des familles la navrante nouvelle que, sur-le-champ, les travaux cessèrent, les boutiques et les magasins furent fermés ; et même, lorsque la terre eût recouvert la dépouille mortelle du seigneur de Lavaltrie, les citoyens du village d'Industrie s'engagèrent à porter le deuil pendant un mois, à s'abstenir, durant ce temps, de toute réunion bruyante, de chant et de musique "comme gage de sentiment de profonde tristesse dont ils étaient sincèrement pénétrés."

Ce ne fut pas seulement au village d'Industrie que fut pleuré et regretté l'honorable Joliette. De toutes les parties du pays s'élevèrent, en sa faveur, des témoignages de profond regret. Ce fut pour rendre un hommage solennel à ses vertus politiques, que, à sa mort, sur la proposition de son président, la chambre d'Assemblée fut ajournée, et que, durant la session, les orateurs les plus distingués firent l'éloge de la belle et utile carrière de M. Joliette.

Inspirée par la reconnaissance, la poésie vint aussi, à son tour, jeter quelques-unes de ses fleurs sur la tombe du fondateur de l'Industrie.

Ses accents plaintifs dûs aux talents d'un jeune pro-

tégé de M. Joliette sont un si fidèle écho de la douleur commune, que je ne puis résister au désir d'en citer quelque chose.

" Village inconsolable, ô plaintive Industrie !
" Viorge, dont la beauté par les pleurs est flétrie,
" Prends tes habits de deuil et suspends tes travaux
" Pour prier et gémir en milieu des tombeaux !

" Cot homme, qui faisait ta gloire et ton bonheur,
" Déjà n'est plus pour toi qu'un sujet de douleur.

" Son nom est immortel, son mérite et sa gloire,
" Inscrits en lettres d'or, brilleront dans l'histoire.

" Ah ! quand je reverrai ce palais magnifique,
" Où le grand homme assis au foyer domestique,
" Avec les compagnons de ses rudes travaux,
" S'égayait avec eux, comme avec des égaux,
" Ou laissait volontiers même une affaire urgente
" Pour consoler le pauvre ou la veuve indigente.
" Ah ! quand je reverrai la rapide rivière
" Qu'une digue retient dans son lit prisonnière,
" Et dont, chaque printemps, le cours capricieux
" Entraîne un pont flottant d'un bois si précieux !
" Quand j'entendrai rouler ces machines fuyantes,
" Et tourner sourdement tant de meules bruyantes !

" Quand je voyagerai sur ces routes de fer
" Dont l'effroyable bruit semble imiter l'enfer,
" Et dont les chars brûlants, fidèles à leurs traces,
" Par un élan rapide, effacent les espaces !

" Et quand je reverrai ce collègue, orgueilleux
" De porter à jamais un nom si glorieux !

" Et quand j'irai prier dans le riche et saint temple,
" Où le fidèle adore et le prêtre contemple
" Le Dieu qui tous les jours descend sur nos autels !

" Enfin quand je priorai sur les restes livides
" De l'auteur libéral de tant d'œuvres splendides,
" Mon cœur, comme on proie aux tourbillons
" Que tournent en grondant les fouguesux aquilons,
" Sentira bouillonner la source de ses larmes
" Comme au jour où sa mort a causé nos alarmes !

" Pleurez, riches, pleurez cet homme estimable !
" Le meilleur citoyen, l'ami le plus aimable
" Vengeur de l'opprimé, défenseur de la paix,
" Heureux du seul plaisir de semer les bienfaits ;
" Digne ami du savoir, protecteur de l'étude,
" Comprenant tout l'Etat dans sa sollicitude ;
" Traitant, comme les siens, vos plus chers intérêts :
" Il a bien mérité vos plus cuisants regrets.

" Pleurez surtout, pleurez, ô fils de l'indigence !
" Vous que le sort partage avec moins d'indulgence ;
" Car vous ne serez plus l'objet de ses soins ;
" Hélas ! il a cessé d'entendre vos besoins !
" Le vieillard en lambeaux a vu mourir son frère,
" La veuve son époux, l'orphelin son père,
" L'infirme le soutien de ses pas incertains,
" Le malheureux l'ami qui lui tendait les mains.

" Oh ! qui que vous soyez que la douleur anime,
" Qui voyez dans cet homme un titre à votre estime,
" Gardez son souvenir et donnez-lui des pleurs.
" Faites monter vers Dieu, l'encens de sa prière.
" Allez-y, quand le jour vient ouvrir sa carrière ;
" Allez-y, quand le soleil s'élève vers son coucher,
" Donnez plus de hauteur à l'ombre du clocher.

" La prière du cœur que l'Eglise commande,
" Est le dernier devoir que le chrétien demande,
" En passant de la mort à l'immortalité,
" Et du séjour des maux, dans la félicité.